

Pensez à valider votre titre de transport à chaque montée dans le bus. Conservez votre carte (ticket) durant tout votre voyage, elle peut être réclamée en cas de contrôle.

Voyage occasionnellement ? Cartes (tickets) :

- A valider à chaque montée (valable 1h pour les correspondances, sans aller-retour)
CARTE 1 VOYAGE **1.00 €**
- En vente uniquement auprès du conducteur.
CARTE 10 VOYAGES **7.90 €**



Cartes régulières ?

Création de l'abonnement à l'Espace Fablio ou par correspondance

- ABONNEMENT FREQUENCE (tout public) **26.50 € 275.00 €**
- ABONNEMENT JEUNE (moins de 18 ans) **16.50 € 155.00 €**
- ABONNEMENT 18/25 (moins de 26 ans) **21.00 € 200.00 €**
- ABONNEMENT SENIOR (plus de 60 ans) **21.00 € 220.00 €**



Votre coupon est valable pour le mois en cours dès sa première validation (la date de 1ère validation du mois s'inscrit au dos de votre coupon et est à valider à chacune de vos montées dans un bus Fablio.)

*Economisez sur l'abonnement annuel, en gagnant 1 à 2 mois d'abonnement possibilité de payer en 3 chèques.



CONTROLES/AMENDES

Tout voyageur ne pouvant présenter un titre de transport valable se doit d'acquiescer une amende forfaitaire : (tarifs au 2 janvier 2014 sous réserve de modifications dans l'année)

- Voyage sans titre de transport **51.50 €**
- Titre non valable (incomplet, illisible ou sans carte) **34.50 €**
- Dégradation de matériel, vandalisme, ... **174.00 €**



Si cette somme n'est pas réglée dans les 21 jours, des frais de dossier de 30€ sont à payer en majoration. Passé un délai de deux mois, tout procès-verbal d'infraction non réglé est transmis aux instances publiques, pour mettre en recouvrement une amende forfaitaire comprise entre 180€ et 375€.

Si vous avez un abonnement, vous devez toujours être en possession de votre carte d'abonné ainsi que du coupon correspondant sur lequel le numéro de carte sera obligatoirement reporté. Vous devez conserver votre titre de transport tout le long du voyage sur le réseau Fablio et pouvoir le présenter lors des opérations de contrôles aux agents assermentés. Tout voyageur ne pouvant présenter un titre de transport valable se doit d'acquiescer une amende forfaitaire.

En vigueur depuis le 1er septembre 2015

TARIFICATION

TITRES INTERMODAUX "TRAIN + FABLIO"

- (Tarif pour le réseau Fablio auquel s'ajoute le tarif SNCF)
ABONNEMENT HEBDO "Train + Fablio" **6.50 €**
 - ABONNEMENT MENSUEL "Train + Fablio" **22.50 €**
 - ABONNEMENT ANNUEL "Train + Fablio" **247.50 €**
- Les abonnements "Train + Fablio" sont vendus uniquement aux guichets de la Gare SNCF de Château-Thierry.
- ABONNEMENT MENSUEL 18/25 "Train + Fablio" **18.00 €**

Vendu à l'Agence commerciale Espace Fablio sur présentation de l'abonnement SNCF Pass Etudes mensuel avec sa carte nominative Picardie Pass Etudes.

TRANSPORT SCOLAIRE

CARTES FABLIO LIBERTÉ SCOLAIRES (par enfant: 1 : 45€, 2 : 36€, 3 et + : 27€)

Carte destinée aux Collégiens et Lycéens scolarisés et domiciliés sur le territoire de l'ex CCRCT

-Valable sur toutes les lignes du réseau Fablio.
-Utilisable 7/7 jours (Samedi, dimanches et petites vacances scolaires, durant l'année scolaire du 04/09/2017 au 07/07/2018).

CARTES FABLIO SCOLAIRES (gratuite)

Pour les scolaires domiciliés et scolarisés à Château-Thierry et les regroupements pédagogiques : carte utilisable uniquement pour les circuits scolaires spécifiques.

CARTES FABLIO SCOLAIRES PLUS (15€ par an)

Pour les scolaires scolarisés à Château-Thierry et domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes.

- Permet l'accès au Réseau Fablio :
- durant les heures et jours de fonctionnement des établissements scolaires
- uniquement sur les déplacements entre le domicile et l'établissement scolaire

GRATUITES

CARTE FABLIO GRATUITÉ (sous conditions) Habitants de l'ex CCRCT

- Personnes âgées de plus de 65 ans sous conditions de ressources
- Personnes âgées de plus de 75 ans
- Personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité 80 %
- Chômeurs en fin de droit, demandeurs d'emploi non indemnisés, demandeurs d'emploi indemnisés au tarif CUI (base CAE), personnes titulaires du RSA, bénéficiaires d'un CUI (base CAE) travaillant ou résidant dans la Communauté de Communes
- Jeunes en situation de stage ou d'apprentissage
- Duplicata en cas de perte ou de vol : 10 € pour les cartes scolaires et les cartes gratuites.

L'ensemble des cartes gratuites est établi par l'agence commerciale Espace Fablio.

(31; Grande Rue 02400 Château-Thierry). Les cartes Fablio Scolaires, Fablio Scolaires Plus et Fablio Gratuité doivent être présentées au conducteur à chaque montée à bord d'un véhicule du réseau Fablio et en cas de toute opération de contrôle.